

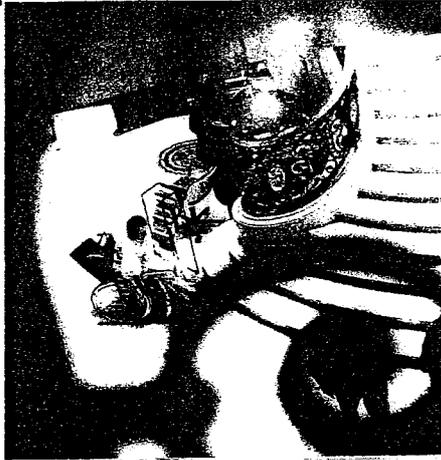
QUI EN PARLE DANS LA CAMPAGNE DE L'ÉCOLE ?

Handicap à l'école: encore un effort !

Nicolas Sarkozy avait beaucoup promis pour les études des jeunes handicapés.
Quels engagements a-t-il tenus ?

Avant le second tour de la présidentielle 2007, la scolarité des jeunes atteints d'un handicap fut l'objet d'une passe d'armes brûlante à la télévision entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. Le futur président s'était alors engagé à garantir leur accès à l'école, avec même un droit opposable, sur le modèle de celui du logement. Cinq ans plus tard, où en est-on ? Les progrès sont indiscutables mais on les doit à la présidence de Jacques Chirac, initiateur de la loi dite « handicap » de 2005, selon laquelle les établissements scolaires de proximité sont tenus de recevoir les élèves handicapés en s'adaptant à leurs besoins. Au total, 200 000 enfants handicapés sont aujourd'hui scolarisés en école ordinaire (jusqu'au bac), soit un tiers de plus qu'avant la loi. « *Les choses ont bougé* », reconnaît Jean-Louis Garcia, président de l'Apajh, l'une des principales associations œuvrant pour l'insertion sociale des personnes handicapées.

Mais la loi a élargi la notion de handicap à différents troubles comme la dyspraxie, la dyslexie ou le trouble de l'attention, et cette progression, du coup, est à relativiser. Elle ne doit pas, en tout cas, faire oublier la détresse des familles qui n'ont toujours pas trouvé de solution pour leurs enfants : de 5000 à 20 000, selon un rapport du sénateur Paul Blanc. En cause, les réductions de



Un handicapé à la Sorbonne.

postes, les classes surchargées, la réforme de la formation des enseignants et la suppression de leur préparation professionnelle. Le recrutement d'AVS, les auxiliaires de vie scolaire, embauchés au niveau bac sans qualification, ne compense pas la forte diminution des effectifs de profs spécialisés. La loi, de toute façon, ne résout pas tout. Les familles doivent encore souvent remuer des montagnes : « *Nous avons bataillé à plusieurs parents pour créer une unité adaptée dans un collège de la région, seule solution pour que nos enfants aillent à l'école* », raconte la mère de Clémence, sourde profonde. Aujourd'hui, celle-ci suit une seconde générale « *à plus de 200 Kilomètres de chez nous, sans liaison par train* ». Romain Laurendeau, infirme moteur cérébral, a dû, lui, quitter ses parents

dès l'entrée en sixième pour rallier un collège adapté : « *J'étais dans une famille d'accueil.* » Et même si les esprits évoluent à l'école et au collège, « *on se sent abandonné dès que l'enfant a 16 ans et sort de la scolarité obligatoire* », estime la mère de Clémence.

Quant aux handicaps « non visibles », ils sont largement méconnus et incompris. « *Comme le conseillait la brochure Onisep, j'ai pris contact avec les lycées en vue d'inscrire ma fille, diagnostiquée hyperactive. Un proviseur m'a déclaré être contre le tiers-temps, accordé pourtant de plein droit par la loi! Que pour mieux intégrer "ces élèves", il les traitait comme les autres ...* », raconte Valérie. Sa fille a finalement trouvé place dans un autre établissement mais le professeur de mathématiques refuse l'aménagement pourtant légal. Pour beaucoup de profs, l'idée d'accorder un peu plus de temps à un élève pour un contrôle tient du sacrilège. Après le bac, c'est carrément l'aventure. On est passé de 8 000 étudiants en 2005 à 12 000 aujourd'hui, mais il faut s'accrocher. « *C'est nous qui devons former les profs, leur expliquer nos besoins* », raconte Théo Lenoble, 22 ans, en première année de droit à Paris-V. Presque aveugle à l'entrée en fac, il a surtout dû compter... sur lui-même. Encore un effort, mesdames et messieurs les candidats.....



**CATÉGORIE C- position C2
COMPRÉHENSION ÉCRITE**

COMPRÉHENSION GLOBALE

1. De quel document s'agit-il ? Parmi les catégories suivantes, cochez celle qui caractérise le mieux le document.

- A. interview
- B. description
- C. information

2. Cochez la bonne réponse

L'idée dominante de ce texte est :

- A. La loi de 2005 dite « handicap » a totalement résolu les problèmes.
- B. La loi de 2005 dite « handicap » a partiellement résolu les problèmes.
- C. La loi de 2005 dite « handicap » ne répond pas aux besoins des personnes en difficulté .

3. Dites si les affirmations sont vraies ou fausses.

- | | | |
|--|---|---|
| A. Cet article a été écrit avant les élections présidentielles. | V | F |
| B. En 2007, avant le premier tour de la présidentielle, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy avaient débattu le problème à la télévision. | V | F |
| C. Véronique Radier espère sensibiliser les candidats aux problèmes liés à la scolarité des jeunes handicapés. | V | F |

COMPRÉHENSION ANALYTIQUE

4. Cochez la phrase affirmée dans le document.

- A. Les personnes handicapées peuvent compter sur l'aide d'associations pour leur insertion sociale .
- B. Les associations se mettent en contact avec les proviseurs pour insérer les élèves handicapés.
- C. Les associations et le sénateur Paul Blanc rédigent des rapports sur le nombre d'élèves handicapés scolarisés.

5. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

- A. Les AVS bénéficient d'une formation BAC +3.

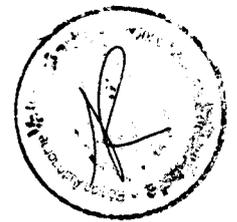
V F

- B. Les professeurs spécialisés ne sont pas concernés par la réduction des postes.

V F

- C. Souvent les enseignants sont peu sensibles aux besoins des handicapés.

V F



6. Retrouvez les synonymes des mots cités dans le document et associez-les.
Attention ! il y a des intrus.

a) passe d'armes	1) mouvements de mains	4) période de jeux	7) réduction de temps
b) le tiers-temps	2) retranchement	5) temps supplémentaires	8) échanger des répliques vives
c) remuer les montagnes	3) s'occuper de scandales	6) faire appel à tous les moyens	9) fraction d'un tout
a).....	b)	c)	

7. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

Avant la loi de 2005, moins de 60.000 élèves étaient scolarisés en écoles ordinaires.

V

F

8. Complétez l'énoncé en utilisant les mots de la liste ci-dessous.

Attention ! il y a des intrus.

A) Progression) – B) 2007 - C) exclus - D) troubles - E) notion - F) 2005 -
G) idées - H) insérés - I) augmentations - J) maladie

La de handicap a été élargie depuis
incluant d'autres..... comme la dyspraxie et la dyslexie. De ce fait il est
difficile d'évaluer la du nombre d'enfants handicapés
..... en école ordinaire.

9. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

A. Grâce à la nouvelle loi le nombre d'étudiants universitaires a doublé. V F

B. A la Sorbonne les espaces ne sont pas aménagés pour les handicapés. V F

10. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse.

A. Théo est atteint de surdité. V F

B. Clémence fréquente une seconde loin de chez elle. V F

11. Indiquez pour chaque idée si elle est présente ou non dans le document.

A. L'hyperactivité est un trouble souvent incompris. OUI NON

B. Des milliers de personnes ont manifesté contre le gouvernement. OUI NON

12. Cochez la bonne réponse.

Le Président Nicolas Sarkozy n'a pas maintenu ses promesses faites en 2007.

OUI

NON



CORRIGÉ DE LA COMPRÉHENSION ÉCRITE
« Handicap à l'école :encore un effort ! »

1. C (1 pt)
2. B (1 pt)
3. A : vrai B : faux C: vrai (3 pts)
4. A (1 pt)
5. A : faux B : faux C : vrai (3 pts)
6. A :8 B: 5 C: 6 (3 pts)
7. Faux (1 pt)
8. notion- ^E2005-^Ftroubles -^Dprogression- ^Ainsérés ^H (5 pts)
9. A : faux B : vrai (2 pts)
10. A : faux B : vrai (2 pts)
11. Oui - non (2 pts)
12. Oui (1 pt)

Total : 25 points.



CATÉGORIE C- POSITION C2 PRODUCTION ÉCRITE

QUELQUES chiffres français

- On compte 48% de femmes magistrats en 1998. Elles étaient 39,1% en 1988.
- Elles sont 27% parmi les chefs d'entreprise en 1998.
- 56% des professeurs agrégés et certifiés sont des femmes, 28% exercent dans l'enseignement supérieur et la recherche.
- Elles ont investi les secteurs de l'information, des arts et des spectacles (41%).
- Les femmes représentent 5,5% des effectifs de la police, 3,6% des pompiers, 6,8% de l'armée.

Taux de chômage en Europe

	Hommes	Femmes
Allemagne	7,7	9,2
Danemark	3,3	4,5
Espagne	6,3	11,6
Finlande	7,4	8,1
France	8,6	10,4
Irlande	4,6	4,1
Italie	5,4	8,8
Pays-Bas	3,5	4,4
Royaume-Uni	5,7	4,9
Suède	6,9	7,1
Union européenne	7,1	8,8

Les femmes et le travail en Europe

Population active et taux d'activité
dans l'Union européenne - Taux d'activité (en %)

	Hommes	Femmes
Allemagne	71,2	59,6
Autriche	75,4	62,0
Belgique	68,3	53,8
Danemark	79,8	71,9
Espagne	75,2	51,2
Finlande	70,3	66,5
France	68,8	57,6
Grèce	74,2	46,1
Italie	69,9	45,3
Pays-Bas	79,9	66,4
Royaume-Uni	77,6	65,9
Suède	74,4	70,4
Union européenne	71,3	56,3

Une bonne idée le mi-temps?

Plan d'écriture

Emploi et parité.

Essayez de décrire la situation actuelle de la parité entre hommes et femmes dans le monde du travail en Italie.

Existe-t-il, à votre avis, des différences avec les autres pays européens ?

Existe-t-il des solutions pour aider les femmes à atteindre un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales ?

Vous devrez produire un texte de 200/250 mots

Attention ! Deux pénalités peuvent être appliquées : l'une de 0,5 point, pour le non respect de la marge de tolérance prévue, l'autre de 0,5 point, pour l'absence de l'indication du nombre de mots utilisés toutes les deux lignes.